

Convention-type de Pacs (Formulaire 15726*02)

Accéder au Formulaire – Cerfa 15726*02

Formulaire disponible uniquement en français.

Permet de rédiger la convention de Pacs qui fixe les règles entre les 2 partenaires.

Vous devez cocher les cases correspondant à votre situation, renseigner les rubriques qui s'y rapportent :

Aide matérielle (montant fixe à préciser ou proportionnel aux ressources de chaque partenaire)

Régime des biens (régime légal de séparation ou indivision)

Vous devez dater et **signer tous les 2** cette convention de Pacs.

À compléter par la déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité

La démarche est gratuite.

- Pacte civil de solidarité (Pacs)



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00